

**PRÉSENTATION DES COURS DE METHODES & TUTORAT et DES ATTENDUS  
RELATIFS AU PROJET DE RECHERCHE OU DE STAGE EN MASTER 1**

- **Objectif des cours de Méthodes et Tutorat M1 :**  
**la réalisation d'un projet de recherche ou de stage pour le M2**

Les étudiant·es rendront un **projet de recherche ou de stage** d'une dizaine de pages (**25 000 signes** espaces compris, hors bibliographie et sources) **à la fin de leur année de M1** à l'enseignant·e référent·e de leur choix parmi les titulaires du département qui les accompagnera dans la réalisation de leur mémoire en M2.

Les cours de **Méthodes** (1<sup>er</sup> semestre) puis de **Tutorat** (2<sup>ème</sup> semestre) en Master 1 visent à **accompagner les étudiant.es dans le choix leur sujet de mémoire et dans la préparation de leur projet de recherche ou de stage** qu'ils et elles réaliseront pour leur mémoire de Master 2.

Au **1<sup>er</sup> semestre**, le cours de **Méthodes** présentera les étapes d'une recherche en science politique et les différentes méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain). Cette première approche de la méthodologie de la recherche sera mise en pratique à travers l'élaboration et la conduite d'une enquête collective et exploratoire.

Une **réunion** relative aux **stages** sera par ailleurs organisée dans le cadre des cours de Méthodes. Les ancien·nes étudiant·es du Master y présenteront leur expérience et des éléments sur les ressources en terme de recherche de stage dans le cadre du M2 seront présentés.

Au cours du second semestre, les étudiant.es devront **choisir un.e enseignant.e référent.e** en fonction de la thématique de recherche ou de stage sur laquelle ils et elles souhaitent réaliser leur projet. L'une des premières séances du Tutorat sera consacrée à l'identification des encadrant·es et de leurs thèmes de recherche.

Au **2<sup>ème</sup> semestre**, le cours de **Tutorat** constituera un espace d'échanges et de discussions collectives sur les sujets et **projets de recherche ou de stage à rendre en fin de semestre à l'enseignant.e référent.e** (séance 12). L'avancée dans ce travail sera progressive et basée sur **trois travaux à rendre au long du semestre (le contenu de chacun est adaptable au type de sujet et de projet envisagé pour le mémoire de Master 2) :**

- **Travail n° 1 – choix d'un sujet & problématisation (12 000 signes** espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 5 pages) :  
**Dans ce travail, vous présenterez le sujet de recherche ou de stage que vous avez choisi et une première formulation de problématique, à partir d'un travail de**

**problématisation qui suppose une recherche documentaire et bibliographique exploratoire** : travail de mise en énigme et de formulation d'une question de recherche qui vous est propre (dans le cas d'un projet de recherche en sociologie politique ou relations internationales notamment) ; travail de cartographie des enjeux théoriques que soulève une question sociale et politique (dans le cas d'un projet de recherche en théorie politique notamment) ; travail de cartographie des acteurs d'un champ d'intervention (dans le cas d'un projet de stage notamment : repérage des associations – locales, nationales et/ou transnationales – agissant en soutien aux migrant.es par exemple).

- **Travail n° 2 – état de l'art (12 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 5 pages) :**

**Ce travail reprendra, en l'approfondissant, la recherche bibliographique (et documentaire) réalisée dans le travail n° 1. Il présentera un état de l'art, à savoir : une revue de la littérature scientifique existante et, le cas échéant, de la littérature dite « grise »** (rapports institutionnels par exemple).

La **revue de la littérature scientifique** n'est pas une succession de résumés d'ouvrages ou d'articles scientifiques, mais bien de situer votre problématique dans cette littérature scientifique, en procédant par thématique – par exemple, un sujet croisant mobilisations collectives et genre suppose de revenir sur les travaux réalisés en sociologie des mobilisations et de l'action collectives et en études de genre. Il s'agit de présenter le positionnement théorique retenu (en sociologie politique, théorie politique ou relations internationales) et de montrer l'intérêt de votre sujet et de votre problématique par rapport aux travaux existants et à leurs apports.

La **revue de la littérature « grise »** concerne notamment mais pas exclusivement les étudiant.es souhaitant réaliser un projet de stage. Il s'agit alors d'identifier les sources existantes et la littérature institutionnelle (rapports officiels notamment) dans un secteur ou champ d'intervention dans lequel vous pensez faire votre stage et d'y situer votre problématique.

- **Travail n° 3 – projet de recherche ou de stage (à rendre à l'enseignant.e référent.e de leur projet de recherche ou de stage pour la séance 12 ; 25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 10 pages) :**

Ce travail reprendra, en tenant compte des remarques faites par les enseignant.es du cours de Tutorat, la **présentation du sujet, de la problématique et de l'état de l'art**. Il comprendra également un **3<sup>ème</sup> volet** : la **mise au point d'un protocole de recherche** (enquête conceptuelle *ou* de terrain selon les cas) réaliste et adapté à la problématique en vue du M2 ou des **pistes concrètes pour la recherche de stage pour le M2** le cas échéant.

**NB** : dans le cadre du cours de Tutorat, il est **possible, dès le travail n° 1 ou encore pour le travail n° 3, de réaliser une enquête exploratoire (entretien ou observation par exemple)** pour construire le projet de recherche ou de stage.

**Les deux premiers devoirs (travail n° 1 et n° 2) seront rendus à l'enseignant.e en charge du cours de Tutorat**. Il est toutefois **possible et conseillé de faire lire ces travaux aux enseignant.es référent.es** en amont ou en aval du rendu à l'enseignant.e en charge du cours.

Les **projets de recherche ou de stage (travail n° 3)** donneront lieu à un **retour de l'enseignant·e référent·e en face à face**, éventuellement dans le cadre d'une séance collective avec l'ensemble des étudiant.es encadré.es par l'enseignant.e.

La **note finale du cours de Tutorat** sera calculée à partir de la **moyenne des notes obtenues**.

Il est très vivement conseillé de **garder son sujet entre le M1 et le M2**.

- **Choix de l'enseignant·e référent·e pour le projet de recherche ou de stage**

Les étudiant.es doivent contacter et obtenir l'accord d'un·e enseignant.e pour accompagner leur travail, en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (*cf.* brochure et site). Une séance du tutorat sera consacrée à l'exploration des thèmes de recherche des encadrant·es potentiel·les pour faciliter ce travail de repérage et de prise de contact. Le nombre d'étudiant·e·s en Master (1 et 2) encadré·e·s par enseignant·e est de 8 maximum ; un·e enseignant·e peut donc être amené·e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint ce nombre, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un·e autre enseignant·e.

Chaque étudiant·e doit avoir **au minimum trois échanges dans le semestre avec l'enseignant·e référent·e de son projet de recherche ou de stage**.

**Peuvent encadrer les projets de recherche ou de stage de M1 :**

- 1) les enseignant·es titulaires du département de science politique ;
- 2) les chercheurs/euses CNRS membres du CRESPPA ou du LEGS (*cf.* en particulier la liste figurant dans la brochure).

**NB 1 : les co-directions sont déconseillées en M1.** Si votre référent·e est chercheur/euse au CNRS, il est en revanche demandé d'avoir un·e enseignant·e référent·e titulaire au département pour des raisons d'harmonisation des critères de notation.

**NB 2 : pour les étudiant.es qui partent à l'étranger** à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir l'enseignant·e référent·e de votre projet avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail.

- **Précisions sur les sujets et types de projets de recherche possibles pour le M2**

Les **sujets** de projets de recherche ou de stage de Master 1 sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique, et **individuels**.

Il est donc vivement conseillé aux étudiant.es de **choisir un sujet en lien direct avec leur parcours** – « **Relations transnationales et mondialisations** », « **Diversités et discriminations** » ou « **Culture & politique** ». Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s'inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n'incorpore cette dimension qu'à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d'acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou bien encore de l'action d'acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à l'intérieur de l'État tunisien, *etc.*

Dans les trois parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique et/ou en théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un·e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n'importe quelle question relevant du politique.

Quel que soit leur parcours, les étudiant·es ont le choix, en Master 1, entre :

- **un projet de recherche basé sur une revue approfondie de la littérature scientifique et l'élaboration d'une problématique permettant de s'orienter, de se situer ou de cartographier une question et un enjeu contemporain discutés en sociologie ou théorie des relations internationales ou discutés par la philosophie et la théorie politiques** (en dialogue avec des corpus critiques – par exemple – études de genre, études féministes, études postcoloniales ou décoloniales, théories critiques, études culturelles).

**NB** : ce type de projet de recherche correspond particulièrement bien aux mémoires de M2 qui s'inscriront en théorie des relations transnationales et en théorie politique ; il peut intégrer une **réflexion épistémologique** préparatoire dans le cadre de l'élaboration problématique du mémoire de M2 ; il peut aussi intégrer une **réflexion sur les méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain)** qui pourront être mobilisées dans le cadre du mémoire de M2, voire des coups de sonde sur les terrains possibles pour les étudiant.es souhaitant réaliser une enquête de terrain. Dans ce dernier cas, il est recommandé d'intégrer **une recherche exploratoire des sources possibles** (littérature dite « grise », tels que des rapports institutionnels, ou tout autre type de sources documentaires).

- **Un projet de recherche basé sur une revue de la littérature scientifique et la réalisation d'une enquête de terrain exploratoire** (les méthodes d'enquête peuvent varier et/ou être combinées : réalisation d'un ou deux entretiens, d'une ou deux observations directes, consultation d'archives, constitution d'un corpus documentaire ou iconographique – articles de presse, documents audio-visuels, rapports institutionnels, *etc.* –, réalisation d'un questionnaire).

**NB** : ce type de mémoire correspond particulièrement bien aux mémoires s'inscrivant en sociologie politique ; l'objectif de l'enquête exploratoire est alors de tester et d'ajuster les méthodes d'enquête qui seront mobilisées dans le cadre du mémoire de M2.

- **Un projet de stage, intégrant une revue de la littérature scientifique et des sources documentaires existantes et visant à faire la cartographie du champ (national ou transnational) dans lequel les étudiant.es souhaitent faire un stage en M2** – autrement dit, il s'agit d'identifier les principaux acteurs (collectifs et/ou individuels) intervenant dans ce champ à différentes échelles.